



Histoire & mesure

XX - 3/4 | 2005
Mesurer le travail

Dossiers de personnel et témoignages

Faire l'histoire des receveurs et receveuses des Postes (1944-1973)

Odile Join-Lambert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/1399>
DOI : 10.4000/histoiremesure.1399
ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2005
Pagination : 103-138
ISBN : 2-7132-2054-8
ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Odile Join-Lambert, « Dossiers de personnel et témoignages », *Histoire & mesure* [En ligne], XX - 3/4 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/1399> ; DOI : 10.4000/histoiremesure.1399

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Éditions de l'EHESS

Dossiers de personnel et témoignages

Faire l'histoire des receveurs et receveuses des Postes (1944-1973)

Odile Join-Lambert

- 1 Deux anciens receveurs témoignent. Émile est fils de facteur en milieu rural, lui-même entré à la Poste comme facteur en 1941. Il devient receveur et responsable d'un petit bureau de poste à partir de 1960, au Massegros, en Lozère. Il y termine sa carrière, restant dans la catégorie B de la fonction publique. Il est alors au contact quotidien des usagers, dont il connaît les habitudes, sous l'autorité du directeur départemental de la Poste. René est fils de cheminot. Après avoir passé le brevet d'études élémentaires, il entre aux PTT¹ en 1944 comme guichetier (agent d'exploitation), devient encadrant dans un bureau de poste (inspecteur) puis receveur (à la fois chef du bureau de poste et comptable public) par promotion interne, directement au niveau cadre (c'est-à-dire en catégorie A de la fonction publique). Il termine sa carrière dans un bureau de poste parisien à la fin des années 1970. Plus proche de l'administration centrale que René, il n'est alors le plus souvent au contact des usagers directs fréquentant le bureau que par l'intermédiaire de ses cadres, mais il estime être un représentant du « terrain », c'est-à-dire des services extérieurs, par rapport à l'administration centrale.
- 2 Sur le plan administratif, le receveur est ainsi intégré dans un corps unique regroupant les catégories A, B et C (cette dernière jusqu'en 1961) de la fonction publique. Les receveurs ont d'ailleurs des attributions et un statut complexes : ce sont des fonctionnaires d'autorité de premier niveau qui échappent à toute définition simpliste. Le corps réunit des responsables de niveaux très différents sur l'ensemble du territoire national, de la recette principale de Paris Louvre jusqu'au bureau rural de Lozère. Dans les petites recettes rurales, le receveur est proche d'un agent d'exécution, seul avec un guichetier et une auxiliaire ; dans les bourgs et les villes moyennes, il est cadre, et des inspecteurs peuvent servir d'intermédiaire entre lui et ses agents. Dans les grandes villes, il est cadre supérieur, voire administrateur (il est dans ce cas passé par l'École nationale supérieure des PTT) et peut diriger 1 000 personnes. Les receveurs des Postes ont pourtant en commun d'être responsables d'un bureau de poste² et d'avoir un statut de

comptable public³. Ils ont aussi pour mission d'assurer le fonctionnement du téléphone, du courrier et des services financiers des bureaux dont ils sont les chefs : ces attributions font d'eux les garants traditionnels du bon fonctionnement de la communication et les mettent au contact de milieux sociaux différents.

- 3 La Poste est, pendant les Trente Glorieuses, quand les services créent les trois quarts des nouveaux emplois, le deuxième grand service public après l'Éducation nationale en termes d'effectifs, et constitue donc une administration où l'importance du personnel, notamment d'exécution, est considérable⁴. La catégorie A représente encore en 1971 seulement 7 % du personnel, la catégorie B 25 % et la catégorie C 66 %. L'organisation fonctionnelle des carrières dans les principaux services d'exécution distingue trois filières : le service général (qui comprend à la fois l'exploitation, c'est-à-dire les travaux des bureaux de poste, des centres de tri, des chèques postaux, et l'installation, la pose et l'entretien des équipements des Télécommunications), le service de la distribution et de l'acheminement des correspondances (distribution postale et télégraphique, acheminement du courrier) et enfin le service des lignes. La filière du service général commence avec les agents d'exploitation de catégorie C. Ce grade donne accès à celui de contrôleur (catégorie B). La carrière se poursuit en catégorie A avec le grade d'inspecteur. En ce qui concerne le service de la distribution et de l'acheminement des correspondances, l'emploi de début est celui de préposé. Tous les emplois d'encadrement de ces services (conducteur, receveur distributeur, vérificateur de la distribution) sont attribués aux lauréats de concours d'avancement internes. Le premier concours de facteur ouvert aux femmes a lieu en 1975. La filière distribution est donc entièrement masculine. La féminisation de la filière du service général au niveau du grade d'inspecteur est très lente. Il y a très peu d'inspecteurs femmes, les concours étant séparés pour les hommes et les femmes. Les femmes exercent donc leur activité aux PTT essentiellement dans la catégorie C, dans les bureaux de poste, dans les centres de chèques postaux ou comme opératrices du téléphone.
- 4 Dans le large éventail d'emplois offerts par le ministère des Postes et Télécommunications, c'est donc à cerner les contours sociaux mouvants d'une catégorie de fonctionnaires que nous nous sommes attaché⁵. La question n'est pas simple pour l'histoire sociale : les catégories socioprofessionnelles définies par l'État pour effectuer ses recensements sont insuffisantes pour mener l'analyse des groupes sociaux⁶. Les fonctionnaires des services extérieurs (et notamment ceux d'exécution), caractérisés par leur effectif élevé, leur éparpillement sur l'ensemble du territoire, dispersés dans un très grand nombre d'établissements ou de postes, caractérisés aussi par leur mobilité et leur hétérogénéité en dépit d'une uniformité statutaire de façade, ont longtemps été les parents pauvres de l'histoire sociale. Mais on sait maintenant tout ce que de telles études peuvent apporter à l'histoire du travail comparée entre le travail productif et non productif, manuel et non manuel, féminin et masculin, titulaire et non titulaire⁷.
- 5 En histoire sociale, pour l'étude des agents qui ont laissé peu de traces dans les archives nationales, il est de plus en plus fréquent d'avoir recours soit aux dossiers de personnel, à partir desquels est réalisé un traitement quantitatif⁸, soit aux témoignages, analysés plus qualitativement. Ces deux stratégies sont encore trop rarement utilisées conjointement sur un même objet, notamment à cause de la longueur du traitement nécessaire⁹. Cette disjonction incite à penser de manière distincte d'un côté les pratiques, dont les dossiers de personnel se feraient l'écho, de l'autre les représentations, connues par les témoignages.

- 6 Un ensemble récent de travaux fondés sur l'approche biographique, — elle-même au départ divisée en deux courants distincts fondés sur des approches micro et macro-sociale —, tente aujourd'hui de concilier les deux échelles d'analyse¹⁰. L'approche micro-structurelle repose sur un suivi de populations réduites sur lesquelles l'historien croise les sources nominatives afin de repérer les liens interpersonnels au sein de la lignée, de la fratrie ou de la conjugalité, en s'appuyant souvent sur les sources orales. L'approche macro-structurelle met davantage l'accent sur les éléments de structure et sur leurs inflexions temporelles et s'adosse à un traitement statistique informatique de fichiers constitués à partir de données biographiques. Des méthodes nouvelles sont d'ailleurs mises en œuvre pour articuler micro et macro-histoire, les logiques individuelles et les structures¹¹.
- 7 Le recours simultané aux deux types de sources s'impose finalement : les sources orales sous forme d'entretiens enregistrés, les témoignages écrits sous forme de réponses à des questionnaires ou de récits autobiographiques permettent de pallier certaines lacunes des dossiers de personnel. Inversement, ces derniers apportent une mise en perspective des représentations et de la problématique que permettent de construire les témoignages. Mais le degré et l'intérêt du croisement réalisé doivent être explicités pour chaque recherche. C'est l'objet de cet article qui présente d'abord les motifs conduisant à lier dossiers de personnel et archives orales, conçus d'emblée comme complémentaires (ainsi que la façon dont nous avons procédé), avant d'exposer les résultats auxquels cette stratégie de recherche permet d'aboutir.

1. Des dossiers de personnel aux archives orales

- 8 Pour étudier les contours et l'évolution du corps des receveurs des Postes, chacune des deux sources est insuffisante : les dossiers renseignent uniquement sur les pratiques des carrières au sein de l'administration, tandis que les témoignages apportent essentiellement des informations sur les pratiques et les représentations à l'égard des usagers et de l'administration, ainsi que sur les origines sociales des receveurs. La richesse des témoignages et la nature biographique et non représentative des dossiers de personnel imposent un mode spécifique de construction des sources pour présenter à la fois la vision administrative et la vision subjective de l'agent.

Les dossiers de personnel : reconstituer des carrières

- 9 Rolande Trespé a initialement montré l'intérêt des dossiers de personnel pour l'étude de la classe ouvrière¹². Leur usage a ensuite été étendu à l'étude des fonctionnaires. Dominique Bertinotti les a utilisés pour les postiers ayant fait carrière entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle¹³. Pour les agents en fonction après 1945 aux PTT, la composition des sources est toutefois différente. Ces dossiers ne sont consultables légalement que 120 ans après la naissance des intéressés ; il faut donc demander aux Archives nationales une dérogation à cette règle.
- 10 Les « feuilles de personnel » classées à l'intérieur des dossiers de personnel et conservées, pour la période des Trente Glorieuses, dans les directions départementales de la Poste¹⁴ permettent de suivre les agents dans leurs déplacements géographiques et leurs carrières¹⁵. Avec la déconcentration progressive de la gestion du personnel, les dossiers des agents en fonction entre 1945 et 1970 sont gérés par les départements¹⁶, à la différence des agents en fonction dans l'entre-deux-guerres. Ces sources ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des agents passés par le département à un moment donné, mais uniquement de ceux qui y ont terminé leur carrière. Nous ne pouvions pas sélectionner uniquement les receveurs dans plusieurs départements vu l'ampleur

matérielle de ce travail¹⁷. L'accès au grade de receveur ne se faisant qu'après plusieurs années passées dans d'autres grades de la Poste, il était en outre plus intéressant de comparer l'avancement de carrière des receveurs avec celui des autres agents. Nous avons donc échantillonné les receveurs et les agents de deux départements.

- 11 Les biais affectant la représentativité de ces dossiers doivent être analysés. Il faut toutefois souligner que l'accès à des dossiers de personnel aussi récents est exceptionnel, et leur intérêt est considérable. Leur traitement quantitatif s'avère fécond : par la systématisation des exemples et la construction de quelques indicateurs quantifiés, il fournit des preuves solides et des résultats inédits. Dans ce traitement, notre souci était de ne pas réduire la diversité des parcours géographiques et professionnels aux regroupements collectifs pourtant nécessaires à la lecture des tableaux et de ne pas ramener la variété des formes possibles des trajectoires à des « moyennes ». Ce sont au contraire les éclairages qu'apporte la différenciation qui ont été recherchés. En cela, notre traitement statistique diffère nettement de celui effectué naguère par Dominique Bertinotti. Cette dernière regroupait grades et régions. Cette méthode n'a pas permis l'étude des évolutions, ni celle des minorités, ni enfin celle de la réalité quotidienne du fonctionnaire, qui disparaît derrière les chiffres. L'auteur montre ainsi que la grande majorité des employés suit les chemins professionnels tracés par l'administration : les trois quarts des surnuméraires ou commis auxiliaires quittent l'administration commis ou contrôleurs. Quant aux femmes, plus de la moitié des dames-employées et des receveuses le restent respectivement tout au long de leur vie. L'objectif de notre traitement n'était pas le même : nous cherchions à découvrir des marges de manœuvre là où tout apparaissait au premier abord régi par la réglementation et le statut du corps.
- 12 Sur un sujet tel que la fonction publique, où les mobilités après 1945 sont bien connues, il était d'ailleurs important de multiplier les grilles d'analyse. Ce traitement s'inscrit donc dans le prolongement des critiques adressées par les tenants de la micro-histoire au traitement quantitatif des sources nominatives¹⁸. Nous avons utilisé une formalisation quantitative sous-tendue par des questions précises, ce qui permet de faire émerger certains aspects que l'on ne pourrait fonder sans le langage du chiffre¹⁹.
- 13 Que nous apprennent les statistiques sur le parcours d'Émile, le receveur rural, et sur celui de René, le receveur parisien ? Elles permettent d'abord de situer le profil des receveurs par rapport aux autres agents des PTT : les carrières des receveurs qui restent aux PTT durant l'ensemble de leur vie active s'autonomisent par rapport aux autres. L'échantillon de 1 200 dossiers de personnel traités statistiquement est composé d'agents qui ont fait une carrière aux PTT durant l'ensemble de leur vie active, mais aussi d'autres n'y faisant qu'un passage de durée limitée, soit au début, soit au milieu, soit en fin de vie active. Une carrière longue et un service de l'État continu distinguent les receveurs des autres agents des services extérieurs. Cette caractéristique se manifeste dès la génération des agents recrutés entre 1939 et 1959. De fait, même si le modèle d'un service de l'État durant la totalité de la vie active reste la référence dans certaines administrations ou services publics dans les années 1960, ce n'est plus le seul, et aux PTT, pour les agents titulaires recrutés après 1959, il tend à devenir moins fréquent. En contraste avec cette évolution, les receveurs se distinguent de plus en plus par la longueur de leur carrière. Sur plus de 1 000 dossiers de personnel de receveurs et non receveurs, seuls 77 % ont effectué une carrière complète aux PTT durant l'ensemble de leur vie active²⁰. Pour les autres, trois types de carrières se différencient. Les agents qui font un passage

uniquement en début de vie active constituent un premier groupe ; ceux qui entrent aux PTT en fin de vie active forment un second ensemble ; ceux qui font une carrière aux PTT en milieu de vie active forment un dernier groupe.

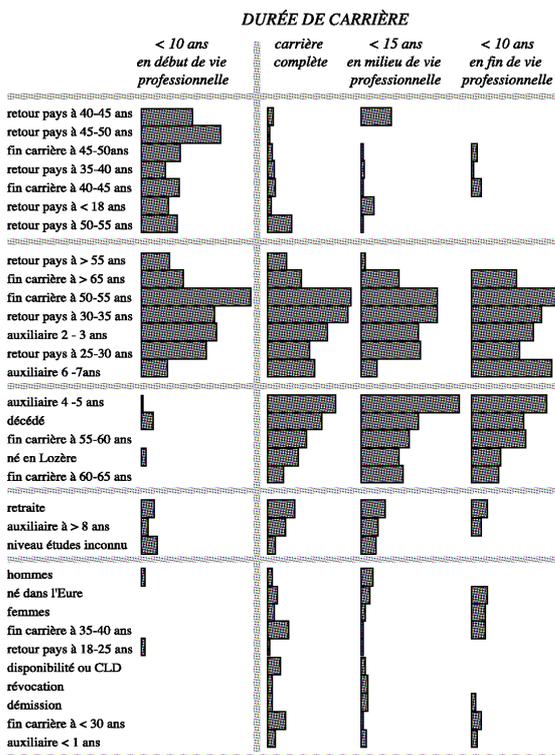
- 14 Ces carrières courtes se différencient nettement d'une génération à l'autre : la nature du phénomène a changé, comme l'indique le Tableau 1 ci-dessous qui reprend, par génération, les durées de carrière décrites dans la Figure 1.

Tableau 1. Répartition des générations par durée de carrière et sexe (en % de la cohorte)

<i>Durée de carrière _ Génération</i>	<i>Carrière complète</i>	<i>< 10 ans et avant 35 ans</i>	<i>< 10 ans et après 40 ans</i>	<i>< 15 ans en milieu de vie active</i>	<i>Total</i>
1. Femmes 1909-1938	88	9	0	3	100
1. Hommes 1909-1938	91	5	0	4	100
2. Femmes 1939-1958	81	13	3	3	100
2. Hommes 1939-1958	84	6	4	6	100
3. Femmes 1959-1974	39	14	28	19	100
3. Hommes 1959-1974	43	27	15	15	100

Le diagramme représente quatre profils de carrière, croisés avec un certain nombre de caractéristiques (retour au pays à différents âges, fin de carrière, durée de l'auxiliarat, etc.) qui se situent en ligne. Les quatre types de carrières sont les suivants : carrière effectuée jeune et d'une durée inférieure ou égale à 10 ans aux PTT ; carrière « complète » réalisée durant l'ensemble de la vie active ; carrière inférieure ou égale à 15 ans réalisée au milieu de la vie active ; carrière inférieure à 10 ans effectuée avant la retraite. « Retour au pays 40-45 ans » indique l'âge auquel l'agent est nommé dans son département de naissance. Compte tenu du poids très inégal des catégories de carrière (respectivement 113, 815, 71 et 29 agents), en ligne, tout est ramené à la même échelle en pourcentage du total. Les traitements statistique et graphique consistant à rapprocher les lignes présentant des tendances semblables ont permis de dégager cinq types de sections.

Figure 1. Caractéristiques socio-professionnelle de tous les agents en fonction de la durée de leur carrière aux PTT



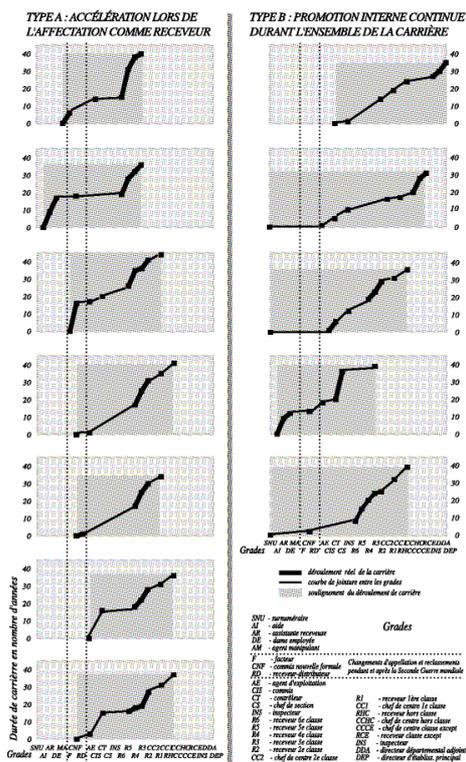
Source. 1 058 dossiers de personnels. JOIN-LAMBERT, O., 2001, p. 152.

- 15 Partout, l'importance des trois types de carrières courtes, qui constituent l'amorce d'un phénomène bien plus massif, doit être soulignée. Si on s'intéresse aux motifs de sortie de fonction pour ces carrières écourtées, notamment celles des facteurs, on constate que leur développement renvoie à la faible attractivité de cet emploi dans une période de forte croissance économique²¹.
- 16 Dans ce cadre, la Figure 1 indique que ce ne sont pas quatre, mais plutôt deux groupes de carrière qui se différencient : les carrières inférieures à dix ans en début de vie active se distinguent nettement des autres, y compris des carrières complètes. Les trois autres groupes de carrières ont presque les mêmes caractéristiques du point de vue de l'âge du retour au pays, de l'âge de fin de carrière, du nombre d'années d'auxiliariat, du sexe ou encore du département de naissance. Seuls les motifs de cessation de fonction conservent en fait une certaine variété.
- 17 L'accélération de l'avancement que constitue l'entrée dans le corps des receveurs peut être mesurée, de même que le temps passé dans les communes rurales, les villes chefs-lieux de canton, les villes moyennes et les grandes villes. Aucun receveur n'a réalisé une carrière incomplète à l'intérieur des PTT. Les receveurs ont cependant une durée d'auxiliariat proche de celle des autres agents, avec une moyenne de 5,6 années pour les femmes et de 4,5 années pour les hommes, et variant fortement en fonction du sexe et du grade occupé en fin de carrière. Plus on est resté longtemps auxiliaire, moins on a de chances de « faire carrière », quel que soit le grade. L'ancienneté comme auxiliaire est certes reprise lors de l'ouverture des droits à pension, mais elle n'ouvre pas droit à

progression à l'intérieur du corps. L'auxiliarat constitue donc une perte de temps pour le déroulement de carrière.

- 18 La Figure 2, qui comporte douze éléments, représente graphiquement l'accélération de la promotion interne que constitue l'entrée dans le corps des recettes. Deux types sont distingués : le type A représente les carrières qui connaissent une nette accélération à partir de la nomination comme receveur. Le type B correspond à une promotion interne plus continue, mais dans au moins deux cas sur cinq, la nomination comme receveur joue aussi un rôle important²².

Figure 2. Promotion interne des receveurs dans leur carrière aux PTT



Source. Dossiers de personnel de receveur en fonction entre 1944 et 1973, profil majoritaires sur 300 dossiers. (JOIN-LAMBERT, O., 2001, p. 15).

Cliquer [ici](#) pour obtenir une version plus lisible de la Figure 2, en .pdf

- 19 Les statistiques ne permettent en revanche pas d'étudier comment les receveurs Émile et René, cités en introduction, ont perçu eux-mêmes leur carrière et leur administration. Surtout, elles ne disent rien sur des transformations des origines sociales et familiales²³, de l'endogamie professionnelle et de la mobilité des deux conjoints, que seules d'autres sources permettent d'approcher.

Une mémoire d'actions, de l'agent d'exécution au cadre supérieur

- 20 Nous avons eu recours à trois types de sources complémentaires : des témoignages écrits sous forme de réponses à un questionnaire et sous forme de récits autobiographique, ainsi que des sources orales sous forme d'entretiens semi-directifs enregistrés et transcrits. L'avènement de « l'ère du témoin »²⁴ et le développement de différents aspects d'une pratique — qu'il s'agisse des entretiens, des témoignages écrits ou de la constitution de collections d'archives orales thématiques (qui consiste à créer de façon rationalisée des collections de témoignages oraux à l'intention de l'historien du futur, considérées

comme un ensemble documentaire comprenant entretien, retranscription et indications complémentaires)²⁵ – suscitent des objets d'histoire et des questionnements nouveaux. Ils conduisent à des débats toujours vifs pour légitimer la source orale, ce qui n'a pu se faire en France que par « l'organisation d'une stricte complémentarité entre archives écrites et témoignages oraux, interdisant à la source orale de se frayer un espace académique scientifique indépendant, comme aux États-Unis »²⁶.

- 21 Les types de collecte comme l'usage des sources orales en histoire sociale sont aujourd'hui très divers. On peut citer, pour l'histoire sociale des agents d'exécution et des cadres, une fonction de « conscientisation », une fonction de reconstitution de trajectoires, une fonction identitaire et de mémoire ou une fonction archivistique et patrimoniale. Notre propre recueil s'est d'abord inscrit dans une perspective de reconstitution d'itinéraires, puis dans celle d'un travail sur la mémoire. Dès les années 1970, l'usage des matériaux oraux croisés avec des statistiques socio-démographiques, notamment dans le cadre de travaux de démographie ou de géographie urbaine, a permis de développer des explications du changement social dépassant le schéma de la détermination des superstructures et accordant une place importante aux dispositions et aux pratiques individuelles et de groupe²⁷. Nous avons ensuite fait un autre usage des entretiens et des récits écrits recueillis par questionnaire et par concours autobiographique, en prenant la mémoire comme objet d'étude, afin d'analyser comment la perception sélective du passé façonne les conduites quotidiennes au travail et en famille²⁸. Nous avons d'abord choisi de lancer un questionnaire destiné à recueillir des témoignages²⁹. Envoyé aux receveurs retraités, il visait à obtenir des informations sur les itinéraires sociaux et professionnels, les relations avec l'administration, les usagers et la société locale. Envisager les relations avec les collègues et les supérieurs hiérarchiques³⁰ permettait de relier les biographies individuelles aux structures de l'administration. Les réponses au questionnaire³¹ (130 au total³²) ont été collectées selon la méthode proposée par Jacques Ozouf³³.
- 22 L'objectif initial était aussi de faire s'exprimer sur l'administration d'autres personnes que celles qui administrent les PTT et qui avaient eu diverses occasions de le faire³⁴. Les premiers éléments recueillis ont conduit à infléchir nettement cette intention de l'enquête, encore trop proche de la tradition militante de l'histoire orale constituée de récits de gens ordinaires³⁵. En effet, les receveurs ne sont pas assimilables, du point de vue de leur pouvoir d'expression, au personnel d'exécution. Ils disposent de divers moyens d'influence : écrire dans les revues internes, participer à la vie d'une amicale puissante, etc. Une opposition hiérarchique trop tranchée entre les agents des services extérieurs et les gestionnaires de l'administration centrale serait abusive au regard des nombreux points de contact existant entre les deux corps. L'opposition entre le centre et la périphérie est nettement plus affirmée : le receveur en milieu rural, au contact quotidien des usagers, aussi bien que le receveur de Paris Louvre, qui n'est face à eux qu'à titre exceptionnel, estiment l'un comme l'autre être du côté du « terrain » par rapport à l'administration centrale. Il existe ainsi une unité à l'intérieur du corps, bien que ce dernier couvre trois catégories de la fonction publique (A, B et C), puis deux à partir de 1961. Ainsi, les receveurs appartiennent à la fois à la catégorie des « petits témoins », censés être des « objets » de l'histoire, et à celle des « grands », « sujets » de l'histoire³⁶. La spécificité des receveurs, à la fois exécutants, cadres voire cadres supérieurs, structure leurs mémoires : ils témoignent de points de vue successifs, les discours changeant en fonction de la taille du bureau géré. Ces témoignages constituent un instrument de

lecture de la mobilité géographique et professionnelle, permettant d'étudier les décalages entre « des actes et des mémoires »³⁷.

- 23 Ces témoignages écrits ne constituent pas seulement une façon de combler les lacunes des dossiers de personnel : ils permettent une étude des représentations actuelles de la vie administrative et sociale passée des receveurs : il faut les prendre pour objet et, si mythe il y a, montrer ce qui l'alimente. Les conditions de réalisation de cette recherche menée à l'intérieur de la Poste, qui était passée à partir de 1990 du statut d'administration à caractère industriel et commercial à celui d'une entreprise publique³⁸, place de fait le chercheur dans une problématique d'histoire du temps présent. Dans ce cadre, les témoignages permettent d'obtenir des éléments non seulement sur l'histoire de l'insertion locale passée, mais aussi sur la mémoire de cette insertion et la façon dont elle est véhiculée aujourd'hui à la Poste. Les témoignages écrits révèlent une mémoire reconstruite en fonction de ce qui s'est passé dans les années 1980 et 1990 et sont influencées par « tout ce qui a été dit ou écrit *a posteriori* »³⁹. Le changement de statut de la Poste en 1990 a entraîné directement celui des receveurs : ces derniers ne sont plus comptables publics. Les petits receveurs deviennent des « guichetiers polyvalents », les receveurs des bureaux moyens sont transformés en « vendeurs » et ceux des grands bureaux sont des « managers ». Les perspectives d'avancement ne sont plus assurées comme auparavant. Il faut, dès lors, faire la part d'événements passés mis dans une perspective telle que le groupe puisse maintenir sa cohésion à un moment particulièrement fort de changement : la tension entre « objectif scientifique et demande d'identité » était constitutive de l'enquête⁴⁰.
- 24 En complément, nous avons réalisé 15 entretiens enregistrés et transcrits avec des receveurs. Ils avaient pour premier objectif d'obtenir le témoignage de figures de l'amicale des receveurs et de personnes ayant joué un rôle syndical ou social particulier. Le second objectif était d'obtenir des informations plus précises sur certains thèmes abordés de manière elliptique dans les témoignages (comme celui des remises perçues par les receveurs sur les placements financiers). Nous avons aussi recueilli le témoignage oral de deux directeurs généraux de l'époque, de responsables de l'administration centrale, notamment ceux chargés de la gestion des receveurs, ainsi que de responsables syndicaux. Nous avons, en outre, pu utiliser parallèlement les 55 récits recueillis par concours autobiographique par le Comité pour l'histoire de La Poste et archivés par lui. La forme du concours a incité à l'écriture d'un récit plus centré sur soi que les témoignages recueillis par questionnaire⁴¹.
- 25 Le témoignage écrit sous forme de questionnaire, l'entretien oral ou le récit écrit autobiographique posent d'emblée un problème. La présentation par René, le receveur évoqué en introduction, de sa carrière comme « normale » conduit à s'interroger sur les limites de son témoignage. René présente, en effet, son avancement comme caractéristique des possibilités offertes par le corps des receveurs. N'y a-t-il pas là une survalorisation de l'ascension professionnelle permise par le corps et l'effet d'une mémoire reconstruite en fonction de ce qui s'est passé pour ce corps lorsque la Poste est passée du statut d'administration à celui d'entreprise (l'existence de ce corps, lié au statut de comptable public, ayant été alors remise en question) ? Le corps, s'il permettait majoritairement, à partir d'un niveau scolaire modeste et d'un début de carrière comme agent d'exécution, d'accéder à des responsabilités d'encadrement, constituerait une exception au sein de la fonction publique entre 1945 et 1973, par rapport à des professions comme les instituteurs ou les agents du Trésor : très peu de fonctionnaires

français peuvent bénéficier d'une carrière unique et passer sans difficultés particulières du statut d'employé à celui de cadre⁴².

2. Carrières « reconstituées » et carrières « réelles ». Un aller-retour fructueux entre les deux sources

- 26 Il est donc important de croiser les témoignages et les dossiers de personnel sur un même objet d'étude. Mais, il faut éviter une simple juxtaposition entre les témoignages écrits, une étude des représentations d'un côté et de l'autre une étude statistique des pratiques : l'analyse des recoupements ou des décalages chronologiques entre, d'une part, les témoignages, centrés sur la vie sociale à l'extérieur de l'administration et, d'autre part, les dossiers de personnel, qui sont d'abord le reflet de sa vie interne, permet d'établir une chronologie des décalages entre un corps de fonctionnaires et les évolutions de la société dans son ensemble. Le croisement des sources permet de construire des catégories, tout en les nuanciant, et de relativiser la représentativité des archives orales et des dossiers de personnel. Ce croisement n'aurait pas été possible sans la construction préalable de cohortes. Il permet, en outre, de nuancer les représentations des carrières qu'offrent les témoignages, et de montrer en quoi elles participent à la construction des itinéraires professionnels.

La construction de cohortes fondées sur l'année d'entrée aux PTT

- 27 Pour la construction de cohortes, l'aller-retour entre les témoignages et les statistiques établies à partir des feuilles de personnel est particulièrement fécond. Les deux corpus étaient totalement indépendants, puisque nous n'avions pas les dossiers de personnel des témoins : aux 130 témoignages écrits recueillis par questionnaire s'ajoutaient 1 200 dossiers de personnel de receveurs et non receveurs ayant terminé leur carrière en Lozère et dans l'Eure.
- 28 L'emploi de receveur constitue un grade de promotion interne auquel on accède après quinze à vingt ans de carrière au sein de la filière dite du « service général » (représentée, par exemple, par le grade d'agent d'exploitation) ou de la distribution (représentée notamment par le grade de préposé). Les feuilles de personnel d'agents ayant exercé leur fonction entre 1944 et 1973, et donc nés entre 1880 et 1954, ont été extraites des dossiers de personnel et saisies. Étant donné l'étendue de l'échantillon dans le temps, des cohortes correspondant à trois périodes, en fonction de l'année de recrutement dans l'administration — c'est-à-dire de titularisation au premier grade —, ont été distinguées. L'année d'entrée aux PTT a été préférée à l'année de promotion comme receveur, pour permettre la prise en compte de l'ensemble de la carrière des receveurs — les agents occupant souvent le grade de receveur uniquement pendant quelques années en fin de carrière.
- 29 Trois classes de recrutement ont été déterminées. La période allant de 1944 à 1973 revêt une unité du point de vue économique et social pour les receveurs. Initialement instrument de l'État régalien, la Poste devient alors fournisseur de services de communication et de services financiers. Parallèlement, le receveur, auparavant surtout représentant de l'État, doit s'adapter à la demande des usagers. Les agents recrutés aux PTT entre les deux guerres (jusqu'en 1938) ont donc été distingués de ceux recrutés entre 1939 et 1958, et, enfin, de ceux recrutés après 1958, qui ont été exclus de notre champ (un recrutement à partir de 1959-1960 correspond en effet à une entrée en fonction comme receveur à partir de 1974).
- 30 Le choix de ces dates fut guidé, outre les contraintes du traitement quantitatif (les échantillons devaient comprendre un nombre à peu près équivalent d'agents pour que les

résultats soient comparables entre les deux classes d'âge), par l'apport des témoignages. Pour les agents entrés aux PTT entre les deux guerres, les recrutements sont nettement liés dans les réponses au questionnaire aux séquelles de la Première Guerre mondiale — beaucoup d'orphelins entrent aux PTT —, à la crise de 1929 et à la faillite de nombreux commerces. Ils sont aussi marqués par l'arrêt temporaire des recrutements dans la fonction publique entre 1931 et 1935. Pour les agents recrutés entre 1939 et 1958, la période de la Seconde Guerre mondiale et ses suites implique, d'après les témoignages, un changement important dans les motivations pour entrer aux PTT. À partir des années 1958-1959, les motifs d'entrée liés à la crise, à la guerre, à la pénurie de logements et aux restrictions alimentaires ne sont plus évoqués. L'administration connaît alors la fin de la phase de reclassement général des emplois de la fonction publique, avec l'adoption des derniers statuts particuliers des différents corps et la stabilisation des rémunérations. Ainsi, la détermination des classes de recrutement dans les statistiques a été guidée en partie par les réponses au questionnaire.

La construction de profils types : un décalage entre les pratiques et les représentations des carrières

- 31 Les réponses au questionnaire ont aussi permis d'établir des profils types de carrières. Avec la comparaison de leur proportion respective dans les réponses au questionnaire et les feuilles de personnel, l'aller-retour entre les témoignages et les statistiques permet d'aboutir à des résultats particulièrement féconds : les réponses au questionnaire permettent de comprendre les représentations souvent à l'origine des itinéraires professionnels, tandis que les statistiques nuancent fortement la présentation que font les témoins de leurs carrières. Plusieurs d'entre eux font référence à des carrières ascensionnelles, qu'ils valorisent. En classant les réponses en fonction des grades d'entrée et de sortie, quatre profils types de carrières apparaissent. Ils ont pu ensuite être validés dans les comptages que nous avons effectués à partir des feuilles de personnel. Il faut ici distinguer d'emblée les carrières des hommes de celles des femmes : aux hommes les quelques centaines de grosses recettes, au personnel important et diversifié. Aux femmes, souvent, les milliers de petits bureaux qui ne comptent qu'elles et le facteur : ce dernier est souvent un pluriactif, quand la receveuse a en charge complète l'ouverture du bureau sept jours sur sept (jusqu'en 1941), dix heures par jour.
- 32 Le premier type — appelé « bernard-l'ermite » — regroupe les receveurs dont la promotion interne est maximale. Cette dénomination, donnée par un témoin, désigne le receveur qui cherche un bureau correspondant à sa promotion, à la façon des bernard-l'ermite qui quittent, en grossissant, leur ancienne coquille pour en investir une nouvelle. C'est un receveur qui a le brevet élémentaire ; il vient de la filière dite du « Service général », c'est-à-dire des guichets ; il entre dans le corps des receveurs à 35 ans. Passant deux à trois ans à la tête d'un bureau de poste, il a une très forte mobilité géographique (10 changements d'affectation en moyenne) et un itinéraire géographique très étalé sur l'ensemble de la France. Il évolue des tâches comptables vers celles de l'encadrement.
- 33 Le deuxième itinéraire regroupe les receveurs qui commencent en bas de la pyramide du corps, mais s'arrêtent plus tôt, une fois atteint le niveau de cadre. Nous l'avons nommé le « passe-muraille », celui qui gravit plus difficilement les échelons, comme autant d'obstacles. Le receveur (ou la receveuse) a le certificat d'études ; il entre dans le corps vers 40 ans.
- 34 Le troisième profil type (« l'enraciné ») regroupe ceux qui, à l'intérieur du corps, n'accèdent pas à la catégorie des cadres. L'agent peut faire toute sa carrière dans la même

commune ou le même département. C'est ici qu'on trouve les anciens facteurs nommés receveurs en fin de carrière et également la majorité des receveuses. Il (elle) connaît les usages et les habitudes locales. Le dernier type regroupe ceux qui deviennent receveurs directement au niveau cadre, à partir du grade d'inspecteur ou d'administrateur. On peut les désigner comme « parachutés ». Ils ont un brevet d'études primaires supérieures ; ils connaissent plus la réglementation que le terrain.

- 35 Nous avons pu vérifier dans les statistiques établies à partir des feuilles de personnel que ces quatre profils existaient et regroupaient l'essentiel des promotions possibles⁴³. Les statistiques font toutefois apparaître, à l'intérieur des quatre profils types de carrières, des sous-types. Il est ainsi possible à certains receveurs de mener une carrière de « bernard l'ermite », d'« enraciné », de « parachuté » ou de « passe-muraille » en commençant ou en terminant à un grade différent⁴⁴. De plus, nous avons pu préciser le poids de ces parcours types dans les deux départements de fin de carrière que comprenait notre base de données, l'Eure et la Lozère. Par rapport aux quatre profils décrits ci-dessus, les répondants au questionnaire terminant leur carrière en Lozère sont tous des « enracinés » (itinéraire au-dessous de la seconde classe). Dans les statistiques, les profils des receveurs terminant leur carrière en Lozère ne se limitent pourtant pas à ce profil type, même s'il est majoritaire. L'étude statistique a donc servi à nuancer l'uniformité des réponses au questionnaire. De même, dans l'Eure, les réponses au questionnaire correspondent toutes au profil du « bernard l'ermite » et, dans une moindre mesure, à celui du « parachuté ». Cependant, dans les statistiques, les agents terminant leur carrière dans l'Eure ne sont pas majoritairement des « bernard l'ermite » ou des « parachutés », et l'ensemble des profils est représenté.
- 36 De fortes distorsions apparaissent ainsi entre réponses au questionnaire et dossiers. Dans les premières, le profil le plus ascensionnel (le « bernard l'ermite ») concerne 24 % des enquêtés. Le deuxième itinéraire (« passe-muraille ») représente 35 % des réponses. Le troisième profil (« enracinés ») concerne 14 % des réponses, tandis que le dernier (les « parachutés ») représente 24 % des enquêtés. L'analyse statistique des dossiers de personnel confirme l'existence de ces quatre profils, sans qu'aucune variation n'intervienne entre les deux classes de recrutement. L'itinéraire majoritaire (56 % des feuilles de personnel) est « l'enraciné », alors qu'il concernait seulement 14 % des réponses au questionnaire. Le type le plus fréquent d'itinéraire est donc précisément le moins ascensionnel et celui qui s'achève en milieu rural : il témoigne de la préférence des agents pour la stabilité dans un contexte de croissance économique. Les « bernard l'ermite » ne représentent que 8 % des receveurs dans les statistiques, alors qu'ils constituaient un quart des réponses au questionnaire. Il y a donc, dans les témoignages que nous avons recueillis, une sur-représentation des carrières les plus ascensionnelles, et une sous-représentation des carrières stables.
- 37 Doit-on conclure sur l'existence d'une part de « mythe » issu des témoignages écrits, dans lesquels les témoins valoriseraient leur progression professionnelle et sociale, à partir d'un niveau scolaire modeste, grâce à parcours d'autodidacte ? En réalité, la sur-représentation des belles carrières est partiellement induite par les biais de la collecte par questionnaire. Rappelons d'abord que les réponses ont été recueillies peu après le changement de statut de la Poste. En outre, 70 % ont été recueillies en passant par l'association amicale des receveurs, qui regroupe l'ensemble des receveurs et dont l'organisation est calquée sur la hiérarchie de la Poste. Même si cette représentation de l'amicale correspond à son audience au sein des receveurs, il reste que les réponses ont pu

concerner les 10 % de receveurs vraiment actifs et investis dans cette amicale⁴⁵. Enfin, alors que les receveurs les plus nombreux se trouvent dans les grades inférieurs à la recette de seconde classe, l'amicale est surtout composée, dans ses instances dirigeantes, des receveurs des classes supérieures. L'influence de l'appartenance à cette amicale, sur la forme comme sur le contenu des réponses, est incontestable : conscients d'avoir un message à délivrer, les témoins individuels s'expriment en s'appropriant le passé du groupe. Certaines lettres adressées en avant-propos à l'enquêteur permettent d'ailleurs de préciser le rôle joué par l'historien : l'intention de défendre le corps n'en est pas absente⁴⁶. L'existence de cette mémoire constituée demande donc une certaine vigilance pour en dépasser l'aspect stéréotypé⁴⁷.

- 38 La sur-représentation des carrières ascensionnelles est encore plus forte dans le cas des récits écrits collectés par concours autobiographique. Ce concours autobiographique, lancé par le Comité pour l'histoire de la Poste d'octobre 1995 à février 1996 et s'inscrivant dans la continuité des concours autobiographiques du Comité pour l'histoire économique et financière de la France⁴⁸, a abouti au recueil de cinquante-cinq manuscrits riches et hétérogènes⁴⁹. Les quatre profils y sont aussi présents, mais dans des proportions très différentes. Les plus nombreux sont les « parachutés » — c'est-à-dire souvent les plus favorisés du point de vue de la formation scolaire initiale — et les moins nombreux les « enracinés » — c'est-à-dire les moins favorisés du point de vue scolaire et ceux qui sont le plus éloignés du centre administratif et souvent le moins acquis aux valeurs dominantes.
- 39 En effet, la collecte a d'abord été réalisée grâce à un circuit interne à l'administration (listing de retraités et encarts dans la presse interne). Ont alors écrit les receveurs de recettes importantes, plus proches du centre administratif ; ils profitent néanmoins de l'occasion pour montrer à quel point, en tant que fonctionnaire de « terrain », ils s'en différencient. D'autre part, la collecte, qui était présentée comme un « concours autobiographique » littéraire assorti de la remise d'un prix (et non, par exemple, comme une « collecte de récits autobiographiques »), a pu renforcer l'auto-sélection de ceux qui se sentaient soit aptes à prendre la plume, souvent dotés d'un niveau scolaire au moins équivalent au brevet d'études supérieures (et non au certificat d'études, comme dans le cas des réponses au questionnaire), soit ayant mené une carrière « exemplaire » accentuant les stéréotypes dominants du genre des récits de vie⁵⁰. Dans ces récits plus encore que dans les réponses au questionnaire, le genre autobiographique a souvent tendance à éliminer ce qui est en contradiction avec ce qui se construit dans le récit de vie⁵¹. Dans la tradition des récits de vie, ici libres quoique guidés par un canevas, les auteurs assignent un sens au déroulement de leur vie professionnelle et accentuent l'unité de leur carrière, comme en témoigne la façon dont certains assortissent la fin de leur récit d'une morale et de recommandations⁵². Enfin, le récit sur les origines sociales y est souvent présenté en contrepoint de la vie professionnelle, qui constitue un « rattrapage » par rapport à des origines modestes.
- 40 Les témoignages écrits recueillis par questionnaire et par concours autobiographique apportent, en revanche, une information précieuse sur le « vécu » de la mobilité, que ne procurent évidemment pas les feuilles de personnel. Ainsi, ils semblent indiquer que les quatre profils de carrière étaient assumés consciemment par les receveurs, comme le précise un témoin qui gérait une recette de seconde classe à Saint-Fargeau, en Seine-et-Marne, et souhaitait rester dans la Région parisienne. Il savait que ce bureau serait classé à un niveau supérieur, en recette de première classe. Mais, s'il restait sur place, il devrait attendre pour être nommé receveur de première classe, alors que s'il partait dans le Nord,

il pourrait être nommé à ce grade plus vite, et donc revenir dans la Région parisienne rapidement, avec le bon grade pour gérer une recette de première classe⁵³. Il est important d'insister sur cette possibilité de choix entre plusieurs carrières au sein d'un même corps, que tous les fonctionnaires n'avaient pas durant la même période. De nombreux témoins se plaisent ainsi à raconter leurs calculs pour monter dans la hiérarchie ou retourner au pays, et décrivent une planification de leur carrière sur deux à cinq ans en moyenne. Ils affirment avoir disposé d'une information préalable sur les possibilités matérielles et d'avancement, fournie par l'intermédiaire de l'amicale et des syndicats plus que par le service du personnel. Mais peut-on parler de stratégies « conscientes » de la part des receveurs qui témoignent aujourd'hui sur le passé ? Ces témoignages ont été recueillis dans un contexte où le lien a été rompu avec l'ancien système d'avancement, ce qui a conduit a posteriori à l'accentuation du discours sur les possibilités de promotion. Tout en ne constituant donc guère un dispositif pertinent de recherche pour répondre à une telle interrogation, les archives orales étayaient toutefois l'hypothèse de l'existence de tactiques chez les fonctionnaires, au moins sur le moyen terme.

- 41 En outre, les témoignages écrits recueillis par questionnaire renseignent sur la période d'aller-retour entre la scolarité et l'entrée aux PTT, sur les échecs et les hésitations, sur le fait d'avoir tenté d'autres concours et sur ce que la personne aurait aimé faire d'autre, comme l'explique par exemple ce receveur :

« En 1943, j'ai été autorisé à travailler comme bénévole à seize ans et demi, sans être payé. Mon père était au front, c'était la rentrée, j'étais allé jusqu'au brevet d'études supérieures. Mon père voulait faire de moi un militaire, mais j'étais antimilitariste, je me déclarais anti-napoléonien. J'ai passé le concours de surnuméraire en 1944, ma nomination traînait, et je travaillais bénévolement dans le bureau de poste à côté de chez moi. Entre-temps, n'ayant pas d'emploi, j'ai passé le concours d'éducateur de maison surveillée, et j'ai été reçu. En fait cela ne me plaisait pas. Une surveillante des PTT à la Caisse nationale d'épargne a donné comme conseil à ma mère de me faire entrer aux PTT. J'ai obtenu une nomination provisoire à Dijon, en 1945 »⁵⁴.

- 42 Le choix des PTT n'est pas décrit, pour plus de la moitié des réponses au questionnaire, comme un choix positif. Ce choix, qui influence ensuite l'entrée dans la carrière des recettes, apparaît dès lors bien différent de celui des instituteurs qui entrent à l'Éducation nationale à la même époque : pour le receveur, le désir de « rattrapage » par rapport à des origines modestes et la volonté d'ascension ne s'expriment pas, comme pour l'instituteur, lors de l'entrée dans l'administration, mais plus tard, dans le choix d'intégrer le corps des recettes et de devenir receveur.
- 43 Enfin, les témoignages procurent des résultats sur des types particuliers de mobilités reconstruites *a posteriori* que les dossiers de personnel ne peuvent pas mettre en évidence. Plusieurs mécanismes psychologiques ou sociologiques paraissent être à l'origine de la forte prédominance, dans les réponses au questionnaire, des récits concernant les petites recettes rurales, qui tendent à accréditer l'idée d'une stabilité et d'une permanence. Le premier concerne la propension à se souvenir de ce qui est premier dans l'expérience, les souvenirs les plus anciens étant également les plus ancrés dans la mémoire. Un second mécanisme tient au déroulement de carrière au sein du corps des receveurs, qui commence dans des recettes de petite taille, situées majoritairement à l'époque dans des localités rurales. Enfin, comme le notent les receveurs eux-mêmes dans leurs réponses au questionnaire, la considération à leur égard est inversement proportionnelle à la taille de

la localité : leurs anecdotes portent ainsi plus volontiers sur les relations de proximité nouées avec la population.

- 44 Une étude à la fois spécifique et croisée des pratiques et des représentations est donc possible sur une même population regroupant des niveaux hiérarchiques très différents. Le croisement des sources conduit à fortement nuancer une des caractéristiques majeures mises en avant par la hiérarchie et les receveurs eux-mêmes sur la gestion de ce corps : l'ascension sociale et professionnelle, permise par la promotion interne grâce à un statut dérogatoire au statut général de la fonction publique. Les témoignages montrent quant à eux comment les représentations liées aux possibilités connues d'avancement ont pu participer à la construction des itinéraires sociaux et professionnels dans la pratique.

Une chronologie de l'histoire des receveurs en société

- 45 Quarante ans de vie active aux PTT — la durée de la carrière et celle des années d'auxiliariat — impliquent la traversée obligée des mutations des systèmes économiques, culturels et sociaux et donc, par définition, des identifiants sociaux auxquels on peut comparer les receveurs et les receveuses. Les statuts des corps des PTT, comme ceux des autres ministères, ne sont que des classifications qui nomment des postes très divers, correspondant à des fonctions et à des niveaux de diplômes. Les dossiers de personnel renvoient à des indices de rémunérations qui permettent mesures et comparaisons. Cependant, ce sont surtout, dans le cas des receveurs, qui perçoivent des primes et remises sur le placement des produits financiers de la Poste (pouvant, pour 10 % d'entre eux, doubler leur rémunération indiciaire), les témoignages écrits recueillis par questionnaire qui permettent de préciser l'évolution de leur position non seulement économique, mais aussi sociale : ils procurent en effet une information systématiquement renseignée sur les professions et les niveaux de fortune des grands-parents, des parents, du conjoint et des enfants.
- 46 La comparaison des témoignages écrits — centrés sur la vie sociale à l'extérieur de l'administration — avec les feuilles de personnel — qui sont d'abord le reflet de la vie interne de la Poste — a donc l'avantage majeur de permettre une mise en contexte de l'évolution des identités professionnelles de ce corps. Elle éclaire les décalages entre les évolutions du corps des receveurs (et donc de la Poste) et celles de la société dans son ensemble entre 1944 et 1973. Les statistiques établies à partir des feuilles de personnel présentent une vision linéaire des itinéraires professionnels : quelle que soit l'année de recrutement, les quatre profils types et leur proportion respective restent les mêmes. Les réponses au questionnaire montrent, en revanche, des distinctions entre trois périodes de recrutement : 1944-1958, 1958-1968 et 1968-1973³⁵.

Conditions de vie et brassage social (1944-1958)

- 47 De 1944 à 1958, le croisement des feuilles de personnel et des témoignages indique qu'une majorité de receveurs perpétuent la position sociale qui était la leur avant la Deuxième Guerre mondiale. Les témoignages précisent l'hétérogénéité des pratiques locales et des bureaux de poste, ainsi que la complexité des missions remplies par le receveur, tandis que le traitement quantitatif des feuilles de personnel montre l'homogénéité de la catégorie statutaire, produit d'une définition administrative et sociale, qui encadre des itinéraires de promotion offrant aux receveurs une progression peu courante dans les corps de la fonction publique. L'entre-deux-guerres avait connu la mise en place de ce système de promotion sociale interne, sur lequel la réorganisation générale de 1946 influe peu. Les receveurs, soutenus par leur administration, réussissent au lendemain de la Seconde Guerre mondiale à imposer un statut unique, dans un contexte où la République

conserve une base rurale et où la référence aux origines de la III^e République, générale durant l'après-guerre⁵⁶, est particulièrement marquée : à la Poste, ministres et directeurs sont de tradition radical-socialiste. Les receveurs, intégrés dans le statut général de la fonction publique, reconstituent aussitôt les conditions de leur particularisme.

- 48 Les témoignages permettent de préciser les conditions du logement, la distinction entre la vie privée et le lieu de travail, les possibilités de loisirs et de rémunérations. Les présentations des fonctionnaires en termes de mode de vie apparaissent modestes : les conditions de vie et de travail des petits receveurs, qui représentent plus de 80 % d'entre eux⁵⁷, sont astreignantes. L'expression de « domestique public » est d'ailleurs employée par nombre d'entre eux, pour caractériser l'insalubrité des logements fournis par l'administration, l'absence de séparation entre la vie privée et le bureau de poste et le fait de pouvoir être dérangé à chaque instant. L'état et la taille du logement des petits receveurs, critère de distinction entre les ménages bourgeois et populaires (les premiers ayant des pièces de réception, les seconds ayant une pièce unique ou deux pièces), s'apparentent à ceux de nombreux Français dans les années 1950. Du point de vue des rémunérations indiciaires, 80 % des receveurs ne se distinguent pas par une aisance matérielle supérieure à celle des instituteurs. Cependant, dans certains bureaux parisiens ou de très grandes villes, ils perçoivent une rétribution supplémentaire significative (par exemple, le receveur de la recette principale de Paris voit sa rémunération de base augmentée de 13 % grâce aux remises, celui de Lyon Terreaux de 10 %), qui peut même exceptionnellement se comparer à celle d'un trésorier payeur général. Dans certaines localités rurales importantes ou villes moyennes, les remises perçues sur la participation au placement des emprunts d'État, des bons du Trésor, des billets de la Loterie nationale ou aux opérations de la Caisse nationale d'assurance-vie permettent l'achat d'une voiture, d'un téléviseur ou d'une machine à laver.
- 49 Les dossiers de personnel permettent par ailleurs de préciser les limites de la promotion interne permise par le statut du corps et du brassage social qui en serait la conséquence entre 1944 et 1958. Sur 587 agents d'exploitation ou facteurs entrés à la Poste entre 1919 et 1958, en fonction dans les années 1945 à 1973, et ayant terminé leur carrière dans l'Eure et en Lozère, 15 % franchissent la barrière de la catégorie A et terminent leur carrière comme receveur ou inspecteur. Ce chiffre relativement important (mais qui concerne l'ensemble de la période 1945-1973) permet dans un premier temps de confirmer la possibilité de franchir les catégories aux PTT ; il fixe une proportion par rapport à l'image qu'a voulu donner d'elle-même l'administration des PTT, celle d'une importante promotion interne.
- 50 Si l'on distingue les agents qui sont entrés aux PTT entre 1919 et 1938 (en fonction dans les années 1950) de ceux qui sont entrés à la Poste entre 1939 et 1958, on observe que les promotions significatives concernent les agents en fonction après 1958. Sur les 125 agents appartenant à la première cohorte, entrés aux PTT à différents grades d'exécution (pour les hommes : agents d'exploitation, commis, contrôleurs, facteurs, receveurs distributeurs, ouvriers, télégraphistes ou surnuméraires ; pour les femmes : aides, dames employées), 33 % atteignent la catégorie A. Pour les 120 agents de la deuxième cohorte, en fonction après 1958, cette proportion est de 55 % : nettement supérieure, elle confirme la pression démographique en période de pénurie de cadres. Pour les receveurs, une différence existe entre la cohorte entrée à la Poste entre 1919 et 1939 et celle recrutée entre 1939 et 1958. Au sein de la première, qui correspond aux receveurs en fonction dans

les années 1950, la promotion interne, évaluée à partir du niveau d'études initial, est moins importante que pour la seconde.

- 51 Le contraste entre les deux cohortes dans la possibilité de franchissement de la barrière d'accès à la catégorie A est nettement accentué lorsqu'on s'intéresse à la répartition des receveurs en fonction des profils types d'itinéraires décrits précédemment. Le franchissement des catégories de la fonction publique se fait grâce à l'augmentation des possibilités de carrière, d'une part de la recette de sixième classe (la plus petite) à la recette hors classe, d'autre part de la recette de sixième classe à la recette de deuxième classe (qui représente l'accès à la catégorie cadre). Au total, il faut nettement nuancer les possibilités d'ascension sociale ouvertes par la promotion interne de la Libération à la fin des années 1950. Cette ascension s'effectue dans une proportion significative seulement après 1957-1958, et jusqu'en 1968.
- 52 Pour les hommes et les femmes, être promu receveurs(ses), entre 1944 et 1958, ne revêt évidemment pas la même signification. Pour les femmes, la Libération constitue une occasion de titularisation et de prise d'un poste à responsabilité dans les petites recettes rurales, comme le montrent les statistiques. Malgré une politique restrictive à l'égard des emplois féminins pendant toute la guerre, l'administration postale a, en effet, recruté 20 000 auxiliaires, filles ou mères de mobilisés. Pour les titulaires, les PTT créent des emplois de receveuses de sixième classe : le nombre de bureaux de poste augmente de 16 %, uniquement par la création d'emplois dans les petits bureaux attribués aux femmes. Pour les hommes, en revanche, être promu receveur constitue un rattrapage par rapport à des réformes administratives qui ralentissent l'avancement au sein d'autres corps des PTT : les réformes du cadre des contrôleurs et des inspecteurs de 1948 conduisent à recruter à partir d'un niveau de diplôme — la licence, pour les inspecteurs. Devenir receveur devient donc, comme le montre l'étude de nos statistiques de personnel, la filière privilégiée pour devenir cadre lorsque l'on ne possède pas le diplôme requis.
- Origines sociales et durée de carrière (1958-1968)
- 53 Entre 1958 et 1968, les choses changent, et le souhait individuel et collectif de conserver ses perspectives de carrière et de maîtriser son itinéraire domine : les pratiques et les représentations des receveurs tendent à la consolidation du statut du corps, alors que la société se transforme. Les témoignages indiquent que l'administration est le siège d'un contraste : elle change sur le plan technique (mécanisation et concentration de la comptabilité) et organisationnel (les tâches quotidiennes du receveur s'orientent vers la marche du bureau et donc vers les fonctions de chef d'établissement, c'est-à-dire d'animateur d'équipe, à partir de 1960), mais elle maintient une gestion du personnel classique.
- 54 L'étude des réponses au questionnaire permet également d'établir que les origines sociales des receveurs les distinguent nettement de celles des autres cadres moyens et supérieurs français en 1960⁵⁸. Pour la première génération entrée aux PTT entre les deux guerres, deux sources principales de recrutement coexistent. La première, la plus importante, se situe à l'intérieur du secteur public (les fils de postiers et d'agents SNCF sont les plus nombreux). La deuxième concerne les catégories en déclin (artisans et commerçants, puis ruraux et paysans). Pour la deuxième génération recrutée entre 1939 et 1958, le changement consiste dans l'arrivée en second, devant les commerçants et les artisans, des fils d'agriculteurs et des fils d'ouvriers. Les receveurs exerçant dans les années 1960 sont donc issus des agents d'exécution et de maîtrise du secteur public, puis des ouvriers et enfin des agriculteurs. Ces origines les distinguent des cadres moyens des

années 1960 : ces derniers sont, en effet, d'abord issus de pères cadres moyens, en deuxième lieu cadres supérieurs, puis employés, personnels des services et ensuite, à part égale, industriels et professions libérales, ouvriers, artisans et petits commerçants. Les origines socioprofessionnelles des receveurs dirigeant les plus importantes recettes se différencient encore plus nettement de celles des cadres supérieurs aux mêmes dates.

- 55 Les réponses au questionnaire montrent aussi que les origines scolaires des receveurs s'individualisent de plus en plus d'une génération à l'autre par rapport à celles d'autres fonctionnaires et des cadres en général. Pour la génération recrutée entre les deux guerres, la majorité des receveurs reste issue de l'instruction primaire. Pour la génération recrutée entre 1938 et 1958, la possession d'un diplôme de niveau supérieur au certificat d'études devient moins importante pour les hommes (mais plus pour les femmes). Ainsi, le corps est en décalage avec les mutations sociales que la France connaît au cours de ces années. Mais il constitue aussi une façon pour la Poste de s'adapter à un marché de l'emploi qui défavorise les recrutements dans la fonction publique : la difficulté de recrutement de cadres maintient la nécessité et la nature de la filière.
- 56 Enfin, l'apport des dossiers de personnel est de montrer que la durée de la carrière des receveurs (qui est une carrière complète d'environ trente-sept ans et demi au service d'une même administration) est de plus en plus en décalage avec celle des autres agents de la Poste : une bonne partie de ces derniers n'y restent pas durant l'ensemble de leur vie active à partir des années 1960.

L'après-1968 : mobilités et rémunérations

- 57 Après 1968, quelles évolutions constate-t-on dans les itinéraires, en particulier ceux des femmes ? Puisqu'on devient toujours receveur(se) uniquement par promotion interne, après avoir effectué une carrière d'environ 10-15 ans aux PTT, la féminisation et l'accès aux grades supérieurs du corps comme à la mobilité restent très fortement conditionnés par la féminisation des métiers à partir desquels on entre dans le corps. Or, aux PTT, la féminisation au niveau du grade d'inspecteur (catégorie A) est très lente : les concours sont en principe mixtes, mais avec des quotas par sexe et grade jusqu'en 1972. L'emploi de facteur-préposé, où la promotion interne est la règle absolue, est exclusivement masculin jusqu'en 1972 : le taux de féminisation des emplois des PTT est de 34 % en général, mais il n'est que de 25 % pour le corps des receveurs. Ce pourcentage dénote une discrimination plus forte pour l'accès aux grades supérieurs par comparaison avec d'autres corps des PTT. Les femmes sont, en effet, 50 % dans les petites recettes (quatrième et troisième classe), 20 % dans les recettes de seconde classe (catégorie A) et 5 % dans les recettes de première classe ; aucune d'entre elles ne se retrouve dans les recettes de classe exceptionnelle ou hors-classe.
- 58 Les statistiques montrent aussi que les femmes ont une mobilité géographique très faible comparée à celle des hommes : un à deux changements d'affectation au cours de la carrière, alors que, pour les hommes, la moyenne est à 10. En outre, c'est en général au début de la carrière qu'a lieu la mobilité géographique la plus forte. Or, pour le corps des receveurs, auquel on accède après 10 à 15 ans de carrière, c'est à 35-40 ans que les efforts de mobilité les plus importants sont nécessaires pour progresser dans la hiérarchie des grades. Les receveuses ont, alors, des enfants. Lorsqu'elles changent de bureau, c'est pour rester dans le même département ou la même région : elles ne vont pas chercher un bureau à l'autre bout de la France, comme le font les receveurs. Dans les 130 témoignages recueillis par questionnaire, plusieurs raisons sont données. La notion même de « carrière » est le plus souvent étrangère aux femmes, dans un contexte où elle structure

fortement les représentations des hommes. En outre, plusieurs d'entre elles aspirent à une stabilité après avoir été remplaçantes permanentes de receveuse.

- 59 Dans cette dernière période, entre 1968 et 1973, l'État se désengage des circuits de financement des investissements et, devant la montée en puissance du secteur bancaire, il assigne à la Poste des missions financières plus importantes : le receveur devient à la fois représentant de l'administration et marchand. Il doit désormais aller vers l'usager pour lui proposer des services financiers.
- 60 Face à cette situation nouvelle, l'étude statistique des dossiers de personnel sur la longue durée montre des itinéraires stables. On découvre aussi que l'infléchissement commercial et la notation, où une part plus importante qu'auparavant est faite au « mérite » (ce dernier étant déterminé par les résultats commerciaux), ont une incidence relativement limitée sur la progression des carrières et la composition du corps. Les rémunérations en francs constants des receveurs sont en forte hausse de 1958 à 1968, mais augmentent moins entre 1968 et 1974 : le grand bouleversement des rémunérations et notamment la très forte augmentation des niveaux les plus bas a eu lieu avant 1968. En 1974, 70 % des receveurs perçoivent de 24 000 à 30 000 francs, 22 % de 35 000 à 46 000 francs et 8 % de 52 000 à 61 000 francs. Les rémunérations indiciaires des receveurs les mieux classés tendent alors à se rapprocher du salaire moyen des cadres du secteur public. La comparaison avec les indices des instituteurs montre qu'en 1971, ces derniers ont une grille indiciaire allant de 235 à 500, ce qui correspond au traitement des receveurs de troisième et quatrième classe, c'est-à-dire à 70 % des receveurs. Finalement, ces dossiers montrent que le statut et le modèle de promotion sociale des receveurs traversent les années sans modification substantielle et constituent un pôle de stabilité ; des témoignages décrivent par ailleurs des stratégies pour se mettre « en cheville » avec des investisseurs institutionnels et donnent des indications sur le montant des primes perçues.
- 61 En effet, si, dans les années 1950, il est possible de situer les receveurs à partir des indices de la fonction publique, représentatifs du niveau de diplôme et de la profession exercée, entre 1968 et 1974, il n'est plus possible de s'y limiter, même si le point d'indice de la fonction publique augmente plus vite que les primes. L'étude des primes et remises, permise par les témoignages complétés par des archives écrites⁵⁹, renvoie, en effet, à un nouvel éventail hiérarchique qui modifie la position de certains receveurs dans l'échelle sociale. Ces primes bouleversent les hiérarchies tant au sein de l'administration centrale que dans les services extérieurs des PTT. Le classement des fonctionnaires supérieurs dans l'ordre des rémunérations nettes montre que dans les services extérieurs, les directeurs départementaux des postes sont déclassés par rapport à de nombreux receveurs ; celui qui gagne le plus à la Poste est le receveur principal de Paris, qui passe devant le directeur général des Postes. Les dix receveurs les mieux placés du point de vue des primes bouleversent la pyramide des hautes rémunérations. La hiérarchie entre le directeur départemental et le receveur hors série, telle qu'établie par la grille indiciaire, est complètement modifiée.
- 62 Entre 1968 et 1974, les receveurs témoignent donc des nouvelles sources de richesse et de pouvoir social apparues dans les activités de services en forte expansion, tels que les services publics, financiers et de communication. Dossiers de personnels et témoignages permettent de préciser la situation des receveurs dans l'échelle sociale, si l'on suit la catégorisation de la société proposée par Henri Mendras pour cette période entre une « élite », une « constellation centrale » faite de cadres, d'ingénieurs, d'enseignants, de cadres supérieurs et moyens et une « constellation populaire » composée d'employés et

d'ouvriers et réunissant la moitié de la population ⁶⁰ : une majorité de receveurs appartient désormais par sa rémunération indiciaire à la « constellation centrale » et une proportion non négligeable d'entre eux est située plutôt dans ses couches supérieures (cadres, enseignants et ingénieurs) ; la fraction des receveurs percevant les remises les plus importantes s'apparente à l'« élite ».

- 63 Pour caractériser l'évolution de la position d'une catégorie de fonctionnaires comme les receveurs des Postes dans l'échelle sociale, il a donc fallu construire une stratégie de recherche impliquant un fort degré d'intégration entre le traitement qualitatif des témoignages et le traitement quantitatif des feuilles de personnel. Pour chacun des trois aspects que nous avons étudiés — la construction de classes de recrutement, de profils types de carrière et d'une chronologie plus précise —, la comparaison permet de relativiser l'une et l'autre source.
- 64 Elle nécessite d'établir des catégories, qu'il s'agisse de cohortes ou de types de carrière, et les nuance en même temps. Les témoignages recueillis par questionnaire ont ainsi servi à construire des catégories pour interroger les statistiques. À l'aide des seules statistiques, nous aurions pu croire qu'Émile et René, les receveurs qui témoignent d'un itinéraire en milieu rural et en milieu urbain, auraient des parcours professionnels identiques à ceux de leurs prédécesseurs et de leurs successeurs. Or, Émile et René nous apprennent qu'avoir une carrière ascensionnelle maximum ou stable en milieu rural au début des années 1950 ou des années 1970 ne revêt pas la même signification. En 1950, dans la France rurale des villages, les receveurs font partie, avec le maire, le curé ou l'instituteur, des personnalités locales. Les PTT jouissent alors d'une forte considération. Ce service public, le mieux implanté sur le territoire national, représente toutes les couches sociales, avec un cinquième des effectifs totaux des fonctionnaires. Il fait, de surcroît, de gros efforts pour rétablir le trafic et pour faire face à son augmentation. Garants traditionnels de la communication, accomplissant des missions économiques, financières et techniques en 1950, les receveurs voient ces rôles modifiés dès 1970. Le développement urbain qui accompagne la croissance des classes moyennes salariées et du secteur tertiaire contribue à rendre le personnage du receveur plus anonyme. Leur considération auprès des usagers et leur image sociale sont bien différentes de celles qui les avaient en partie motivés pour entrer dans le corps des recettes.
- 65 Le croisement des sources permet en second lieu de nuancer les représentations des carrières qu'offrent les témoignages, par l'intermédiaire du traitement quantitatif des feuilles de personnel. L'étude statistique tempère la principale caractéristique des carrières de receveur mise en avant par les témoins : la progression professionnelle permise à l'intérieur du corps. Les témoignages montrent quant à eux, *a posteriori*, comment les représentations liées aux possibilités connues d'avancement de carrière ont pu participer à la construction des itinéraires sociaux et professionnels dans la pratique. Dans les témoignages, René, le receveur urbain, se présente comme représentatif des carrières de receveur qui, à partir d'un niveau scolaire modeste et d'une origine sociale rurale, permettent de franchir les catégories de la fonction publique. Les statistiques indiquent cependant que le profil de René, pour spectaculaire qu'il soit, n'est en rien le plus fréquent.
- 66 Le croisement des sources conduit enfin à établir une chronologie des décalages et des adéquations entre les itinéraires des receveurs et les évolutions de la société globale — chronologie pour laquelle le choix des périodes de recrutement n'est évidemment pas neutre. Ce choix de générations définies en fonction de l'histoire sociale, et non de

ruptures internes au sein de l'administration, a une influence sur les résultats : il conduit à mettre en évidence des décalages entre la Poste et la société. Les statistiques montrent une uniformité des carrières quelle que soit l'année de recrutement aux PTT. En revanche, les témoins Émile et René nous apprennent que le receveur garde son nom, mais pas son rôle. Entrés aux PTT pendant la Seconde Guerre mondiale avec un niveau scolaire modeste, ils font état de l'insuffisance de leur niveau d'études et de leur formation aux relations humaines et à l'encadrement lors de leur accession au grade de receveur dans la société des années 1960-1970.

- 67 En s'intégrant dans une approche historique par corps, axée sur ses lieux et conditions d'exercice et les mobilités qu'il permet, ce type de croisement des sources orales, des témoignages écrits et des dossiers de personnel se différencie des apports de la sociologie des professions appliquée au secteur public. Il montre d'abord que les contours du groupe sont en perpétuelle reconstruction, mais aussi que ce corps n'a pas à l'époque besoin de diffuser pour assurer la légitimité de sa position dans la société, son pouvoir passant à la fois par l'action collective et par des liens administratifs et politiques directs établis avec les membres de l'administration centrale ou le ministre.
- 68 En définitive, ce croisement des sources contribue surtout à une vision émiétée de la société. Si des caractéristiques communes apparaissent aux extrêmes, dans les plus petites et les plus grosses recettes des Postes, du bourg à la petite ville, on ne trouve que modulation et diversité, et il est impossible, sans caricaturer à l'extrême, de broser un portrait de receveur « moyen » : sa position sociale change selon la taille de la localité et sa sociologie. Au groupe globalisé dans les notions de « fonctionnaires » ou de « corps » succèdent des catégories plus étroites, plus spécialisées, mobiles et évolutives, symboles d'une société où les services publics sont fortement différenciés et technicisés : il y a là toute la richesse de significations, de pratiques et d'attitudes qui fait de l'étude des fonctionnaires un archipel de microcosmes intéressants en soi.

BIBLIOGRAPHIE

ABASTADO, Claude, « Raconte ! Raconte... ». Les récits de vie comme objets sémiotiques », *Revue des Sciences humaines*, n° 191, juillet-septembre 1983, p. 4-13.

Annales du conseil commercial des Postes, 21 mai 1973, tome II.

ARON-SCHNAPPER, Dominique, HANET, Danièle & al., *Histoire orale ou archives orales ?*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 1980.

BECKER, Jean-Jacques, « Le handicap de l'a posteriori », in *Questions à l'histoire orale, Les cahiers de l'IHTP*, n° 4, juin 1987, p. 95-98.

BERTAUX, Daniel & BERTAUX, Isabelle, *Jeunes migrants et migrantes dans le Paris de l'entre-deux-guerres*, Paris, MSH, 1980.

- BERTINOTTI-AUTAA, Dominique, *Recherches sur la naissance et le développement du secteur tertiaire en France : les employés des PTT sous la Troisième République*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 1984.
- BLUM, Alain & GRIBAUDI, Maurizio, « Les déclarations professionnelles. Pratiques, inscriptions, sources », *Annales ESC*, juillet-août 1993, n° 4, p. 987-995.
- BOUVIER, Jean-Claude & al., *Tradition orale et identité culturelle, problèmes et méthodes*, Paris, CNRS, 1980.
- CALLU, Agnès & LEMOINE, Hervé (dir.), *Patrimoine sonore et audiovisuel français*, Paris, Belin, 2005 (6 vol.).
- CARTIER, Marie, *Des facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003.
- CHIANTARETTO, Jean-François & ROBIN, Régine (dir.), *Témoignage et écriture de l'histoire*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- COUNTRY, Michel, *Techniques sonores du témoignage et des archives : recueil du témoignage oral et conservation des enregistrements anciens*, Vincennes, SHAT, 2003.
- COUSSEMENT-ICHOU, Nicole, *Les employés de banque du CNPE et de la BNCI (puis de la BNP). Parcours de travail et temps de vie, 1848-1970*, Thèse de doctorat d'histoire, université de Paris X-Nanterre, 2001.
- CRIBIER, Françoise & RHEIN, Catherine, « Migration et structures sociales. Une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres », *Ethnologie française*, vol. 10, n° 2, février 1980, p. 137-146.
- DESCAMPS, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, Paris, La Documentation française, 2001.
- « L'historien et les témoignages oraux : une difficile et lente acclimatation », in Florence DESCAMPS, (dir.), *Les sources orales en histoire contemporaine*, Paris, Bréal, manuel à paraître.
- DUBESSET, Mathilde & ZANCARINI-FOURNEL, Michèle, *Parcours de femmes, réalités et représentations, Saint-Étienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1989.
- Fridenson, Patrick, « Could Postwar France Become a Middle-class Society ? », in Olivier ZUNZ, Leonard SCHOPPA, Nobuhiro y (ed.), *Social Contracts Under Stress. The Middle Classes of America, Europe, and Japan at the Turn of the Century*, New York, Russel Sage Foundation, 2002, p. 89-107.
- GARDEY, Delphine, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau 1890-1930*, Paris, Belin, 2001.
- GAURON, André, *Histoire économique et sociale de la V^e République. Le temps des modernistes*, vol. 1, Paris, La Découverte-Maspéro, 1983.
- GRENIER, Jean-Yves, « L'histoire quantitative est-elle encore nécessaire ? », in Jean BOUTIER & Dominique JULIA (dir.), *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Éditions Autrement, 1995, p. 173-183.
- GRIBAUDI, Maurizio, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1987.
- GUILLET, François, *ENSPTT, Histoire de la naissance et de la formation d'un corps de l'État, 1888-1988*, Paris, Éditions Hervas, 1988.

- GUYOT-JEANNIN, Olivier, *Note d'information technique n° 2 : la gestion décentralisée du personnel du ministère des PTT*, Paris, Ministère de la culture, Direction des Archives de France, juillet 1983.
- HENRY, Louis « Pyramides, statuts et carrières », *Population*, n° 3, 1971, p. 463-486.
- « Pyramides, statuts et carrières », *Population*, n° 4-5, 1972, p. 599-636.
- « Perspectives d'évolution du personnel d'un corps », *Population*, n° 2, 1975, p. 241-269.
- JOIN-LAMBERT, Odile, *Le receveur des Postes, entre l'État et l'usager (1944-1973)*, Thèse, Paris, EHESS, 1999.
- *Le receveur des Postes, entre l'État et l'usager (1944-1973)*, Paris, Belin, 2001.
- « Les sources orales et l'histoire sociale depuis les années 1970 », in Florence DESCAMPS (dir.), *Les sources orales en histoire contemporaine*, Paris, Bréal (manuel à paraître).
- JOLAS, Tina, PINGAUD, Marie-Claude, VERDIER, Yvonne & ZONABEND, Françoise, *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Éditions de la MSH, 1990.
- JOUTARD, Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.
- « L'histoire orale : bilan d'un quart de siècle de réflexion méthodologique et de travaux », *XVIII^e Congrès des Sciences Historiques, Rapports, résumés et présentation des tables rondes*, Montréal, 1995, p. 205-218.
- JUMEAU, Catherine, *Vies de percepteurs. Fragments autobiographiques, 1918-1993*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- La Gazette des Archives*, « Les archives du personnel des grandes entreprises et établissements publics », n° 186 et 187, 3^e et 4^e trimestres 1999.
- LEQUIN, Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, PUL, 1977, 2 vol.
- LEQUIN, Yves, VANDECASTEELE, Sylvie & alii, *L'usine et le bureau. Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise aux XIX^e-XX^e siècles*, Lyon, PUL, 1990.
- LELIÈVRE, Eva & VIVIER, Géraldine, « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, novembre-décembre 2001, p. 1043-1073.
- MAHOUCHE, Bruno, *Les centres de tri de la Poste de la région parisienne : l'évolution des pratiques d'organisation entre contraintes de fonctionnement et logiques sociales (1946-1989)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris VIII, 2005.
- MENDRAS, Henri, *La seconde Révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1994.
- MOREAU, Anne-Lise, *Les itinéraires professionnels d'une cohorte de retraités de Loire-Atlantique*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes, 1994.
- OMNÈS, Catherine, *Ouvrières parisiennes*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997.
- « Biographies individuelles et biographies collectives », in « De la série à l'individu. Archives du personnel et archives orales », *La Gazette des Archives*, n° 198, 3^e trimestre 2005, p. 129-138.
- OZOUF, Jacques & OZOUF, Mona, *La République des instituteurs*, Paris, Le Seuil, 1992.
- PELEN, Jean-Noël & GINOUVÈS, Véronique (dir.), « Les sciences humaines et le témoignage oral. De la source à l'archive », *Sonorités*, n° 4, 2002, 148 p.

PITTI, Laure, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, Thèse de doctorat d'histoire, EHESS, 2002.

PY, Blanche, *Mémoire d'une employée du Trésor public*, Paris, CHEFF, 1995.

RIOUX, Jean-Pierre, « L'historien et les récits de vie », *Revue des Sciences humaines*, n° 191, juillet-septembre 1983, p. 25-32.

SCHWEITZER, Sylvie, (dir.), « Métier et statuts », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n° 1-2, 1999.

TRÉBITSCH, Michel, « Du mythe à l'historiographie », in Danièle VOLDMAN (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les Cahiers de l'IHTP, n° 21, novembre 1992, p. 13-32.

TREMPÉ, Rolande, « Pour une meilleure connaissance de la classe ouvrière, l'utilisation des archives d'entreprise : le fichier de personnel », *Le Mouvement Social*, janvier-mars 1974, p. 126-263.

VOLDMAN, Danièle (dir.), « Définition et usages », in Danièle VOLDMAN (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les Cahiers de l'IHTP, n° 21, novembre 1992, p. 33-44.

WIEVIORKA, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

ZALC, Claire, *Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes. Les petits entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939)*, Thèse de doctorat d'histoire, université de Paris X-Nanterre, 2002.

NOTES

1. Le terme « entrer à la Poste » ne peut être employé qu'à partir de la fin des années 1960, lorsque les recrutements, quoique toujours communs, se distinguent de plus en plus avec la séparation progressive des deux branches, « Postes » et « Télécommunications ». L'expression « la Poste » ne recouvre pas les mêmes réalités suivant les périodes. L'emploi du terme « receveur des Postes » est plus juste que celui de « receveur de la Poste ». En effet, jusqu'aux années 1960, le receveur est encore chargé du téléphone ; il a aussi la responsabilité des services financiers, qui sont souvent distingués de la Poste dans les organigrammes et les bilans d'activité.
2. Le terme de receveur s'est substitué à celui de directeur en 1864 (décret impérial du 27 novembre 1864, article 2, *Bulletin mensuel des PTT*, 1864, n° 113, p. 20).
3. Le receveur est pour cette raison inéligible dans sa commune.
4. Considérées comme une entreprise dans la comptabilité nationale qui se développe dans les années 1950, les PTT constituent la seule activité publique industrielle et commerciale dotée du statut d'administration.
5. Dans le cadre d'une thèse de doctorat remaniée et publiée (JOIN-LAMBERT, O., 2001).
6. SCHWEITZER, S., 1999.
7. Cf. notamment, parmi les travaux sur la Poste, deux thèses récemment soutenues dont l'une publiée (CARTIER, M., 2003 ; MAHOUCHE, B., 2005 ; et pour un bilan : O. JOIN-LAMBERT, à paraître).

8. Ce traitement s'inscrit dans le mouvement qui s'est dessiné en France chez les historiens depuis la fin des années 1970. Cf. Y. LEQUIN, 1977 ; GRIBAUDI, M., 1987 ; DUBESSET, M. & ZANCARINI-FOURNEL, M., 1989 ; LEQUIN, Y., VANDECASTEELE, S. et alii, 1990 ; OMNÈS, C., 1997 ; GARDEY, D., 2001. Et pour un bilan de la floraison de ces travaux dans les années 1990 et 2000 : La Gazette des Archives, n° 186 et 197, 3e et 4e trimestres 1999.
9. Cf. cependant C. OMNÈS, 1997. Et, pour des thèses récentes liant témoignages et dossier de personnel : CARTIER, M., 2003 ; Pitti, L., 2002 ; COUSSEMENT-ICHOU, N., 2001.
10. Cf. C. OMNÈS, 2005.
11. Cf. récemment : C. ZALC, 2002 ; Moreau, A.-L., 1994 ; LELIÈVRE, E. & VIVIER, G., 2001.
12. TREMPÉ, R., 1974.
13. BERTINOTTI-AUTAA, D., 1984.
14. L'administration des PTT nomme « dossier de personnel » ce que d'autres administrations nomment « dossier de carrière », c'est-à-dire le dossier individuel tenu par le service spécialisé de gestion.
15. Pour les années 1944 à 1973 à la Poste, il s'agit des fiches « PG 11 ». Elles succèdent aux feuilles de personnel (ou feuilles de notation) au début des années 1950 avec la rationalisation de la gestion du personnel. Nous les nommons les unes et les autres « feuilles de personnel » par convention.
16. De 1970 à 1981, la gestion de la quasi-totalité du personnel employé par le ministère (environ 97 %) a été déconcentrée sur les départements. Cf. O. GUYOT-JEANNIN, 1983, p. 1.
17. Il aurait en outre été nécessaire de choisir au moins six départements pour obtenir un échantillon de 1 000 individus. Or l'extraction des fiches PG 11 des receveurs à l'intérieur des dossiers de personnel nécessita deux mois pour un seul département, aucun élément extérieur ne pouvant servir à repérer les dossiers des receveurs.
18. Pour le traitement quantitatif des sources nominatives, cf. L. HENRY, 1971 ; 1972 ; 1975. Une autre lecture, appliquée aux sources d'état civil, a été proposée par la micro-histoire italienne. Cf. A. BLUM & M. GRIBAUDI, 1993.
19. GRENIER, J.-Y., 1995.
20. Une « carrière complète » ouvre le maximum de droits à une pension civile prise à l'âge minimum de 55 ans et est d'une durée théorique de 37,5 ans, s'agissant de services dits « actifs » au sens du Code des pensions.
21. On assiste, en effet, à une hausse spectaculaire des démissions à partir de 1959 en Seine-et-Marne : elles concernent essentiellement les facteurs et, dans une moindre mesure, les agents d'exploitation (guichet). Cf. M. CARTIER, 2003, p. 199.
22. La Figure 2 a été construite à partir de douze feuilles de carrière. Elles ont été sélectionnées à partir de l'étude statistique de 300 dossiers de personnel des receveurs ayant terminé leur carrière dans l'Eure et la Lozère entre 1945 et 1990. Pour chacun des quatre profils professionnels, dix itinéraires professionnels choisis au hasard (un sur trois ou quatre) ont été représentés graphiquement. On a représenté en abscisse les grades et en ordonnée les durées de carrière (de 0 à 40 ans). Ont été soulignées en gras sur les lignes représentant la carrière les périodes de nomination importantes.
23. La profession du père (et celle de la mère) n'est que rarement précisée dans les dossiers de personnel.
24. WIEVIORKA, A., 1998.
25. VOLDMAN, D., 1992 ; JOUTARD, P., 1995 ; DESCAMPS, F., 2001 ; PELEN, J.-N. & GINOUVÈS, V., 2002 ; CHIANTARETTO, J.-F. & ROBIN, R., 2003 ; COUNTRY, M., 2003 ; CALLU, A. & LEMOINE, H., 2005.

26. DESCAMPS, F. (dir.), à paraître.
27. Cf. notamment D. BERTAUX & I. BERTAUX, 1980 ; CRIBIER, F. & RHEIN, C., 1980.
28. Cf. notamment J.-C. BOUVIER & al., 1980 ; JOLAS, T., PINGAUD, M.-C., VERDIER, Y. & ZONABEND, F., 1990.
29. Ces témoignages écrits ont été recueillis en février 1995. Sur les témoignages recueillis ensuite par le Comité d'histoire de la Poste, cf. *Une vie de receveur, Paris, Comité pour l'histoire de la Poste*, 1999 ; *Mémoire de femmes, une vie aux PTT*, Paris, Comité pour l'histoire de la Poste, 2002 ; *Mémoire d'Algérie, une génération de postiers racontent*, Paris, Textuel, 1998.
30. Nous nous éloignons en cela de l'enquête menée par Jacques Ozouf sur les instituteurs, qui nous a inspiré, mais dont le questionnaire aborde peu les rapports au sein de l'administration (OZOUF, J. & OZOUF, M., 1992, p. 341-343).
31. Le questionnaire a été organisé de façon chronologique : il commence par les origines familiales et l'enfance, avec à la fois des questions fermées destinées à situer précisément l'individu dans l'espace et dans le temps et des questions ouvertes sur les origines sociales. Une fois abordée la période d'activité aux PTT, il adopte un ordre thématique.
32. Les trois quarts se présentent sous la forme de récits semi-rédigés d'environ quinze pages, suivant les rubriques du questionnaire. Certains atteignent cinquante pages.
33. OZOUF, J. & OZOUF, M., 1992, p. 339-357.
34. Cf. notamment *La Revue des PTT de France* et *Les Cahiers d'Études et d'Informations des PTT*. Une histoire a été consacrée aux administrateurs (GUILLET, F., 1988).
35. TRÉBITSCH, M., 1992, p. 13 et suivantes.
36. De ce fait, la distinction, dans la collecte des témoignages, entre la position des témoins selon leur niveau hiérarchique, comme l'ont fait à l'origine Dominique SCHNAPPER et Daniel HANET pour la collecte des archives orales de la Sécurité sociale, n'était pas pertinente (ARON-SCHNAPPER, D., HANET, D. & al., 1980).
37. RIOUX, J.-P., 1983, p. 30.
38. La loi du 2 juillet 1990 transforme les PTT en deux entreprises publiques autonomes, La Poste et les Télécommunications. Notre recherche a été menée dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) avec la Poste.
39. BECKER, J.-J., 1987, p. 95.
40. TRÉBITSCH, M., 1992, p. 31.
41. Enfin, nous avons croisé ces sources avec les archives de la Poste, départementales et nationales : archives de la direction du personnel, enquêtes sur les conditions de travail des receveurs, rapports d'inspection, états des lieux, etc.
42. FRIDENSON, P., 2002, p. 92.
43. Ces profils ont été ensuite codés dans la base de données statistiques.
44. Cette distinction entre sous-types existe uniquement à un grade inférieur ou supérieur près. Elle témoigne des possibilités de choix d'entrée dans le corps des receveurs à chaque grade (le corps des receveurs est en effet composé, selon les périodes, de sept à huit grades).
45. Le pourcentage de réponses recueillies par l'intermédiaire de l'amicale ne constitue pas une sur-représentation pour les années 1950 à 1975 : 90 % des receveurs adhèrent à l'amicale en 1948, et 80 % en 1973. Dans les années 1980, ce pourcentage est de l'ordre de 70 à 80 %. Cf. les chiffres donnés par le Bulletin de l'Association Amicale des Receveurs et Chefs de Centre des PTT, 1970 à 1980. Toutefois, ceux qui ont répondu sont souvent proches du réseau actif (la part des réponses au questionnaire émanant des secrétaires

départementaux de la section des retraités, qui ont servi d'intermédiaires pour la diffusion de l'appel, est importante).

46. Plutôt que d'exprimer leur réserve à parler de questions politiques, syndicales ou religieuses, les témoins ont mobilisé leurs réflexes défensifs pour la préservation de l'ancien grade de receveur.

47. VOLDMAN, D., 1992, p. 39.

48. Cf. initialement B. PY, 1995 et l'ensemble des publications du Comité pour l'histoire économique et financière de la France depuis. Un bilan des récits collectés sur l'homologue du receveur, le percepteur, se trouve dans C. JUMEAU, 2001.

49. Seuls quatorze d'entre eux concernent notre période : la collecte a en effet essentiellement été réalisée à partir d'un listing de retraités depuis 1990 ; tous les témoins sont donc entrés aux PTT entre 1939 et 1958 (d'où la place importante des fils de pieds noirs et de ceux qui commencent à travailler à la Poste en Algérie ou en Tunisie).

50. Il est toutefois remarquable que, sur la forme, la manière d'écrire n'entre que très rarement dans les stéréotypes littéraires. Il fut d'ailleurs difficile de trouver des manuscrits correspondant à un critère de « valeur littéraire ».

51. JOUTARD, P., 1983, p. 236 et 241.

52. ABASTADO, C., 1983, p. 8.

53. Réponse au questionnaire n° 42, receveur né en 1920, février 1995, p. 10, chez l'auteur.

54. Réponse au questionnaire n° 41, receveur né en 1926, janvier 1995, chez l'auteur.

55. Des quatre césures qui déterminent les périodes, trois (1944, 1968 et 1973) concernent des changements économiques et sociaux et une seule (1958) une modification statutaire.

56. GAURON, A., 1983, p. 24.

57. Ministère des PTT, répartition annuelle des emplois budgétaires autorisés en vertu de la loi de finances votée au Parlement, 1952.

58. Les ordres de grandeur sur la profession du père et le niveau scolaire ont été calculés à partir des réponses au questionnaire. Ces dernières, en sur-représentant les carrières les plus ascensionnelles, n'introduisent-elles pas un biais dans la représentativité du niveau d'études et des origines sociales ? Pour le vérifier, nous avons comparé nos chiffres aux premières données statistiques disponibles sur le corps des receveurs à partir de 1968. Elles confirment nos résultats. Cf. Ministère des PTT, Direction du personnel et des affaires sociales (DIPAS), Statistiques de personnel, 1968-1973.

59. Arch. nat. F90 21 143, Note de M. Jeantoux au ministre sur les remises et primes allouées en 1968, 23 décembre 1969 ; Arch. nat. F90 21 135, classement des fonctionnaires supérieurs dans l'ordre de leur rémunération mensuelle, 3 décembre 1969 ; *Annales du conseil commercial des Postes*, 21 mai 1973, tome II, p. 139.

60. MENDRAS, H., 1994.

RÉSUMÉS

Comment cerner, en histoire, l'évolution de la position sociale et du travail d'une catégorie de fonctionnaires telle que celle des receveurs(ses) des Postes ? Répartis sur l'ensemble du territoire

national, ils sont en effet caractérisés par leur grande mobilité géographique et leur hétérogénéité, en dépit d'une uniformité statutaire de façade. Cet article expose une stratégie de recherche impliquant un fort degré d'intégration entre le traitement quantitatif des dossiers de personnel et le traitement qualitatif des témoignages, dans la lignée des travaux récents liant les approches micro et macro-sociales.

Personnel Dossiers and Observations. Towards a History of Postmasters, 1944-1973.

How does one specify changes in social positions and works of civil servants among postmasters? They are dispersed across national territory; they have great geographic mobility; they are quite varied, in spite of the uniformity of their general 'statut' of civil servant. This article suggests a way to research this subject: a strong link between quantitative analysis of careers and qualitative analysis of witnesses.

INDEX

Mots-clés : histoire sociale

Index chronologique : XXe siècle

Index géographique : France